



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 22 novembre 2021

**Conférence de presse de M. Jean CASTEX, Premier ministre
Et de M. Alexander DE CROO, Premier ministre du Royaume de Belgique**

**Bruxelles
Lundi 22 novembre 2021**

Seul le prononcé fait foi

Merci beaucoup, cher Alexandre,
et je voudrais,

Mesdames et Messieurs, en vous saluant, remercier très vivement, Monsieur le Premier ministre pour l'initiative qu'il a prise de convoquer cette troisième édition du processus de concertation bilatéral de sécurité dite de Val Duchesse.

Cette réunion, comme cela a été dit, intervient en effet dans un contexte très particulier que vous connaissez. Après les attentats particulièrement meurtriers qui ont frappé nos deux pays, est venu le temps de la justice.

Depuis quelques semaines se tient en France le procès des attentats du 13 novembre. En septembre 2022 seront jugés en Belgique les auteurs de l'attentat de Bruxelles. Ces procès marquent à leur manière la force de nos démocraties et de nos Etats de droit et j'ai en cet instant une pensée très forte à l'endroit des victimes, de leurs familles et de leurs proches.

Ces procès témoignent aussi, à leur manière, de la vigueur de la coopération entre nos deux Etats en matière de lutte contre le terrorisme, coopération qui, vous le savez, s'est considérablement renforcée depuis les premières

heures qui ont suivi les attentats du 13 novembre. La coopération de nos services de renseignement, vous l'avez évoqué, comme la coopération judiciaire, d'ailleurs étendue en matière de criminalité organisée, je pense notamment au trafic de stupéfiants, ces coopérations sont particulièrement approfondies et ont permis d'obtenir des résultats tout à fait tangibles. Cette collaboration de grande qualité repose aussi sur une utilisation accrue des outils européens d'entraide judiciaire : équipe d'enquête commune, mandat d'arrêt européen, décisions d'enquête européennes, pour ne citer que les outils les plus emblématiques.

Nous avons en effet abordé tous les sujets, et notamment ceux qui appellent une adaptation permanente de notre coopération en matière de lutte contre le terrorisme. La menace, on le sait, prend des formes diversifiées à travers des acteurs souvent endogènes, souvent isolés, mais déterminés et elle s'inscrit bien sûr dans le cadre du terrorisme islamiste qui est toujours là, mais également du terrorisme d'extrême droite.

Deuxièmement, le rôle des réseaux sociaux dans la propagation et l'activation de la menace terroriste. La France, vous le savez, a accru ces moyens juridiques et humains sur ce sujet, et qui est également fortement porté par les deux Etats au niveau européen. Nous nous sommes, une nouvelle fois, convenus du rôle prioritaire de la lutte contre la radicalisation en ligne. Nous avons également longuement abordé avec les ministres, les questions de cybersécurité.

Nos pays ont mis en place des canaux de coopération bilatérale depuis déjà quelques années à travers leurs agences nationales de cybersécurité. Cette collaboration opérationnelle, très concrète, se renforce et se prolonge, là encore à l'échelle européenne.

Nous avons également échangé sur les actions plus globales de prévention et de répression administrative de la radicalisation, en particulier sur le Plan d'action radicalisme belge issu d'une loi de juillet 2018 et de notre côté, la stratégie française en la matière renforcée, vous le savez, par la loi d'août dernier confortant les principes républicains. Le groupe Val Duchesse a été, le premier ministre belge, y a fait référence, élargi au ministre chargé des Affaires étrangères et de la Défense afin de rappeler notre détermination commune à répondre avec la communauté internationale aux défis posés par le djihadisme au Levant, mais aussi, évidemment, en Afrique et notamment au Sahel. Nous nous mobilisons ensemble, notamment au travers de la coalition internationale contre Daesh, en particulier au Levant et dans le cadre de la Coalition pour le Sahel.

Face à la persistance de la menace djihadiste, nos convergences se renforcent et nous renforcent. Nous sommes à cet égard, je le dis, particulièrement satisfait de l'alignement de nos positions avec la Belgique, qui reste à nos yeux un partenaire engagé et de très grande qualité sur lequel nous pouvons compter.

Enfin, et je veux en remercier, Monsieur le Premier ministre, vous avez bien voulu élargir notre ordre du jour aux questions de lutte contre l'immigration clandestine. En effet, la situation migratoire et humanitaire, à notre frontière extérieure commune avec le Royaume-Uni est préoccupante et appelle à mieux nous coordonner. En particulier, nous devons accroître la lutte contre les réseaux de passeurs, mieux maîtriser les flux migratoires par une coopération opérationnelle renforcée, et améliorer notre collaboration avec nos partenaires allemands et néerlandais. Ces échanges trouveront d'ailleurs des prolongements dans les prochains jours.

Au-delà, il est essentiel, notamment à la veille de la présidence française de l'Union européenne, de poursuivre les discussions engagées sur le Pacte migration asile ; la Belgique et la France, comme vous le savez, faisant face à des enjeux très similaires dans ce domaine. Je tiens une nouvelle fois à me féliciter et à vous remercier très sincèrement, Monsieur le Premier ministre, non seulement pour la chaleur de l'accueil que vous avez réservé à la délégation française, mais aussi pour la qualité et la vigueur de la relation entre nos deux pays, et pas seulement sur ce sujet fondamental qu'est la lutte contre le terrorisme chez nous et partout dans le monde.

Notre rencontre a ainsi permis d'aborder différents sujets bilatéraux, notamment la lutte contre la pandémie, que vous avez obtenu des résultats remarquables et où votre solidarité ne nous a jamais manqué. Soyez-en une nouvelle fois remercié.

Merci beaucoup.